
Lettre de mission Pour Monsieur Patrick Le Nadan

Davayé, le 8 mars 2023,

Monsieur,

Je vous ai mandaté pour conduire une mission technique auprès du Domaine des Poncétys, du LEGTA Lucie Aubrac et du CFPPA viti-cap formations, dans le cadre d'une demande de tiers-temps DGER.

Cette mission consiste à accompagner, développer, la plantation et le suivi d'une parcelle pédagogique, technique et économique sur le Domaine, précisément sur la parcelle des Thorins. Durant les 3 années de ce tiers-temps, vous devrez proposer un itinéraire technique de plantation viticole en agroforesterie, en suivant les instructions du guide rédigé dans le cadre du projet VITAF. A cette fin, vous solliciterez l'appui technique des salariés du domaine, l'expertise également de vos pairs enseignants et formateurs. Ce travail collaboratif verra sa concrétisation par la plantation et l'entretien faits directement par les étudiants des classes de BTS Viticulture-Oenologie. Vous pourrez aussi vous appuyer sur le soutien technique des élèves de bac pro CGEVV, mais également avec les BPREA du CFPPA.

A la suite de ce travail, vous animerez un comité de pilotage et un comité technique, afin d'observer les premiers résultats, et de les mettre en perspective avec les autres parcelles plantées dans le cadre du projet VITAF.

L'objectif que je vous fixe, in fine, c'est de produire du vin, issu de cette parcelle, qui sera une production d'environ 4000 bouteilles en AOP St-Véran, en agriculture biologique, et conduite avec un itinéraire technique agroforestier.

Pour ce faire, vous me rendrez compte régulièrement de vos travaux (à travers des rencontres régulières, mais également des newsletters). Vous continuerez à vous former sur le sujet, grâce au réseau FORMCO, mais également le RMT Agroforesteries de la DGER.

Vous travaillerez également en collaboration étroite avec le chef de projet VITAF, M. Oudot, afin de diffuser les résultats, mais également de proposer à nos étudiants d'être mis à contribution pour les autres parcelles expérimentales, et notamment, celles de la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation pour permettre à ce projet ambitieux d'atteindre ces objectifs.



Le Directeur

Jean-Philippe LACHAIZE

SYNDICAT DES BOURGOGNES

132-134 ROUTE DE DIJON
21200 BEAUNE
TEL. 03 80 22 69 52
EMAIL syndicat-bourgognes@orange.fr

Jean-Philippe Lachaize
Directeur de l'EPLEFPA Mâcon Davayé
ABC Davayé
Rue des Poncétys
71960 Davayé

Fait à Beaune, le 23 février 2023

Objet : Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

Monsieur le Directeur,

Je soussigné Bruno VERRET, Président du Syndicat des Bourgognes, apporte mon soutien au projet de tiers-temps d'AgroBio Campus Davayé. Ce tiers-temps prendra toute sa place dans le cadre du projet VITAF dont l'objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté. La personne préposée au tiers-temps sera chargée du suivi technique et de l'accompagnement du PEI VITAF en phase fonctionnement. De plus, ce tiers-temps aura une mission pédagogique accrue de par sa proximité avec les élèves. Les élèves pourront aisément participer à la plantation d'arbres et à l'entretien de la parcelle en agroforesterie présente sur le lycée.

Le Syndicat des Bourgognes, reconnu Organisme de Défense et de Gestion pour les appellations « Bourgogne », Bourgogne Alligoté », Bourgogne Passe-Tout-Grains », « Coteaux Bourguignons », représente près de 2500 producteurs sur l'ensemble de la Bourgogne. Il a cœur la gestion et la pérennité de ces appellations pour maintenir une filière de production d'appellations régionales économiquement viable, durable et adaptée aux enjeux de société actuels et futurs. Dans ce cadre et en réponse à ces enjeux, les travaux du PEI VITAF nous intéressent particulièrement pour nous éclairer sur l'adaptation au changement climatique, le maintien de notre potentiel de production, et l'amélioration de la biodiversité.

Le Syndicat des Bourgognes s'engage à mobiliser ses expertises et compétences pour appuyer le tiers-temps dans ses missions. Cette collaboration avec l'AgroBioCampus Davayé et les autres organismes participant au projet assure un ancrage territorial indéniable pour une valorisation des résultats réussis. En conséquence, le Syndicat des Bourgognes soutient fortement ce projet de tiers-temps.

Le Président,
Bruno VERRET



• BIO BOURGOGNE •

Objet : Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

Je, soussignée Laurence Henriot, présidente de BIO BOURGOGNE, apporte mon soutien au projet de tiers-temps d'AgroBio Campus Davayé. Ce tiers-temps prendra toute sa place dans le cadre du projet VITAF dont l'objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté. La personne préposée au tiers-temps sera chargée du suivi technique et de l'accompagnement du PEI VITAF en phase fonctionnement. De plus, ce tiers-temps aura une mission pédagogique accrue de par sa proximité avec les élèves. Les élèves pourront aisément participer à la plantation d'arbres et à l'entretien de la parcelle en agroforesterie présente sur le lycée.

L'agroforesterie rencontre un franc succès auprès des vigneron(ne)s de Bourgogne Franche Comté et il est pour nous primordial de participer au développement de cette pratique vertueuse tant pour la biodiversité que pour la résilience de la viticulture et de notre territoire face au changement climatique. BIO BOURGOGNE s'est engagé en 2021 lors de la première phase du projet VITAF (PEI Émergence) et nous souhaitons exprimer toutes nos motivations pour la poursuite de ce projet en collaboration avec l'AgroBio Campus Davayé.

BIO BOURGOGNE s'engage à mobiliser ses expertises et compétences pour appuyer le tiers-temps dans ses missions. Cette collaboration avec l'AgroBioCampus Davayé et les autres organismes participant au projet assure un ancrage territorial indéniable pour une valorisation des résultats réussis.

Fait à Auxerre,
Le 16 février 2023

Jean-Philippe Lachaize
Directeur de l'EPLEPPA Mâcon Davayé
ABC Davayé
Rue des Poncétys
71960 Davayé

Fait à Beaune, le 24 février 2023

Objet : Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

Je soussigné, Marion Saûquière, Directrice CAVB apporte mon soutien au projet de tiers-temps d'AgroBio Campus Davayé. Ce tiers-temps prendra toute sa place dans le cadre du projet VITAF dont l'objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté. La personne préposée au tiers-temps sera chargée du suivi technique et de l'accompagnement du PEI VITAF en phase fonctionnement. De plus, ce tiers-temps aura une mission pédagogique accrue de par sa proximité avec les élèves. Les élèves pourront aisément participer à la plantation d'arbres et à l'entretien de la parcelle en agroforesterie présente sur le lycée.

Il est important que les vigneronns de demain aient dès à présent connaissance des itinéraires techniques alternatifs.

Marion Saûquière s'engage à mobiliser ses expertises et compétences pour appuyer le tiers-temps dans ses missions. Cette collaboration avec l'AgroBioCampus Davayé et les autres organismes participant au projet assure un ancrage territorial indéniable pour une valorisation des résultats réussie.

Marion Saûquière
Directrice



Monsieur Jean-Philippe LACHAIZE
Directeur de l'EPLEPPA Mâcon Davayé
ABC Davayé
Rue des Poncétys
71960 Davayé

A Mâcon, le 9 février 2023,

Objet : Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

Je, soussigné, Jérôme CHEVALIER, Président de l'Union des Producteurs de Vins Mâcon (UPVM), apporte mon soutien au projet de tiers-temps d'AgroBio Campus Davayé. Ce tiers-temps prendra toute sa place dans le cadre du projet VITAF dont l'objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté. La personne préposée au tiers-temps sera chargée du suivi technique et de l'accompagnement du PEI VITAF en phase fonctionnement. De plus, ce tiers-temps aura une mission pédagogique accrue de par sa proximité avec les élèves. Les élèves pourront aisément participer à la plantation d'arbres et à l'entretien de la parcelle en agroforesterie présente sur le lycée.

L'Union des Producteurs de Vins Mâcon s'engage à mobiliser ses expertises et compétences pour appuyer le tiers-temps dans ses missions.

Cette collaboration avec l'AgroBioCampus Davayé et les autres organismes participant au projet assure un ancrage territorial indéniable pour une valorisation des résultats réussie.

Jérôme CHEVALIER,
Président.



Service économie agricole et environnement des exploitations
Affaire suivie par : Elisa Betting
Tél : 03 80 29 43 31
mé : elisa.betting@cote-dor.gouv.fr

Dijon, le 28/02/2023

La directrice départementale des territoires

à

Monsieur le Directeur de l'EPLEPPA Mâcon Davayé
Agro-Bio Campus Davayé
46 Les Poncétys
71 960 DAVAYÉ

Objet : Lettre de soutien à la demande d'un tiers-temps pour le Partenariat Européen d'Innovation PEI
VITAF 2023-2026

Le projet d'agroforesterie en viticulture VITAF porté par votre structure est un projet de territoire structurant et contribuant à la transition écologique. Son objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté et d'acquiescer des références. Il s'agit ainsi d'un projet innovant, qui va permettre de maintenir et d'enrichir le réseau d'acteurs intéressés par l'agroforesterie en viticulture et de renforcer l'ancrage économique de la vitiforesterie sur le territoire.

Votre demande d'un tiers-temps d'animation déposée en 2023 auprès de la DGER et de la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté montre votre envie de poursuivre vers une solide mise en œuvre des actions de ce projet impliquant de nombreux partenaires. C'est pourquoi il me paraît essentiel que votre demande puisse obtenir une réponse favorable.

La directrice départementale
des territoires


Florence LAUBIER



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
YONNE

Le Président
Arnaud DELESTRE

Réf :

Objet :

Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

MCI ACI GMI AN

Je soussigné, Arnaud DELESTRE, Président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, apporte mon soutien au projet de tiers-temps d'AgroBio Campus Davayé. La personne préposée au tiers-temps sera chargée du suivi technique et de l'accompagnement du groupe opérationnel VITAF du PEI-AGRI en phase foncièrement. Ce tiers-temps aura une mission pédagogique accrue de par sa proximité avec les élèves. Les élèves pourront aisément participer à la plantation d'arbres, au suivi, à l'entretien et à l'analyse de la ou les parcelles en agroforesterie présente sur le lycée. Ce tiers-temps prendra toute sa place dans le cadre du projet de groupe opérationnel VITAF du PEI-AGRI dont l'objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté, ainsi que d'initier et coordonner un réseau d'acteurs dans ce domaine.

Face aux enjeux climatiques actuels rencontrés dans le vignoble, il semble important de travailler sur des actions concrètes, comme peut l'être l'agroforesterie en viticulture, et qui pourront potentiellement devenir les innovations, par exemple de nouvelles stratégies de conduite des systèmes viticoles pour faire face au changement climatique comme à d'autres enjeux (qualité de l'eau, biodiversité ...).

La Chambre d'agriculture de l'Yonne s'engage à mobiliser ses expertises et compétences pour appuyer le tiers-temps dans ses missions. Cette collaboration avec l'AgroBioCampus Davayé et les autres organismes participant au projet assure un ancrage territorial indéniable pour une valorisation des résultats réussie.

Arnaud DELESTRE

Président de la Chambre
d'agriculture de l'Yonne



Fait à Mâcon, le 20/02/2023

Objet : Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

Je soussigné Kévin TESSIEUX, Président de l'appellation Saint-Véran, apporte mon soutien au projet de tiers-temps d'AgroBio Campus Davayé. Ce tiers-temps prendra toute sa place dans le cadre du projet VITAF dont l'objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté. La personne préposée au tiers-temps sera chargée du suivi technique et de l'accompagnement du PEI VITAF en phase fonctionnelle. De plus, ce tiers-temps aura une mission pédagogique accrue de par sa proximité avec les élèves en lien avec le PEI.

Dans un contexte où l'ensemble de nos vigneronnes s'interroge sur l'adaptation de leur vignoble pour répondre aux contraintes climatiques, sociétales mais aussi économiques, nous ne pouvons qu'apporter notre soutien à ce projet pour lequel nous nous sommes déjà pleinement engagés lors de sa phase émergence. Par conséquent nous ne pouvons qu'apporter également notre soutien à ce tiers-temps, garant du bon déroulement/suivi de la phase fonctionnelle.

L'agroforesterie est un thème fort pour lequel nous ne pouvons que regretter le manque de références en la matière dans notre région et qui demande une évolution nécessaire de notre cahier des charges. Nous souhaitons avant tout nourrir les réflexions sur ce sujet, expérimenter, échanger etc. avec l'ensemble de nos vigneronnes ; ce qui nous permettra par la suite de partager des références utiles à toute la filière viti-vinicole souhaitant s'engager dans une démarche de transition écologique.

L'ODG Saint-Véran s'engage à mobiliser ses expertises et compétences pour appuyer le tiers-temps dans ses missions.

ds
r.20/

Kévin TESSIEUX



Dijon, le 24 février 2023

Objet : Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

Je soussigné Axel Othelet, Directeur d'Alterre Bourgogne-Franche-Comté, apporte mon soutien au projet de tiers-temps d'AgroBio Campus Davayé. Ce tiers-temps prendra toute sa place dans le cadre du projet VITAF dont l'objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté. La personne préposée au tiers-temps sera chargée du suivi technique et de l'accompagnement du PEI VITAF en phase fonctionnelle. De plus, ce tiers-temps aura une mission pédagogique accrue de par sa proximité avec les élèves. Les élèves pourront aisément participer à la plantation d'arbres et à l'entretien de la parcelle en agroforesterie présente sur le lycée.

Ce projet contribue à la préservation du bocage et à la reconstitution des linéaires des haies et répondant aux objectifs du réseau Bocag'haies de Bourgogne-Franche-Comté financé par le Conseil régional et la DREAL de Bourgogne-Franche-Comté. La restauration des linéaires de haies est une solution fondée sur la nature pour l'adaptation des milieux agricoles aux changements climatiques, contribue à la préservation de l'environnement et au stockage du carbone au cœur de nos missions.

Alterre Bourgogne-Franche-Comté s'engage à mobiliser ses expertises et compétences pour appuyer le tiers-temps dans ses missions. Cette collaboration avec AgroBioCampus Davayé et les autres organismes participant au projet assure un ancrage territorial indéniable pour une valorisation des résultats réussis.

Axel OTHELET, directeur



Jean-Philippe Lachaize
Directeur de l'EPLLEPA Mâcon Davayé
ABC Davayé
Rue des Poncétys
71960 Davayé

Jean-Philippe Lachaize
Directeur de l'EPLLEPA Mâcon Davayé
ABC Davayé
Rue des Poncétys
71960 Davayé

Fait à Mâcon, le 23 février 2023

Fait à Mâcon, le 20/02/2023

Objet: Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

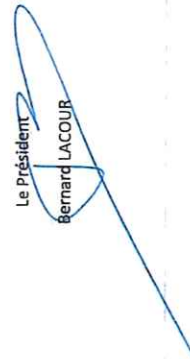
Objet: Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

Je soussigné Bernard LACOUR, Président de la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, apporte mon soutien au projet de tiers-temps d'AgroBio Campus Davayé. Ce tiers-temps prendra toute sa place dans le cadre du projet VITAF dont l'objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté. La personne préposée au tiers-temps sera chargée du suivi technique et de l'accompagnement du PEI VITAF en phase fonctionnement. De plus, ce tiers-temps aura une mission pédagogique accrue de par sa proximité avec les élèves. Les élèves pourront aisément participer à la plantation d'arbres et à l'entretien de la parcelle en agroforesterie présente sur le lycée.

En quoi le projet est important pour l'organisme, en quelques mots ?

La Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire s'engage à mobiliser ses expertises et compétences pour appuyer le tiers-temps dans ses missions. Cette collaboration avec l'AgroBioCampus Davayé et les autres organismes participant au projet assure un ancrage territorial indéniable pour une valorisation des résultats réussie.

Le Président
Bernard LACOUR



Je soussigné Kévin TESSIEUX, Président de l'appellation Saint-Véran, apporte mon soutien au projet de tiers-temps d'AgroBio Campus Davayé. Ce tiers-temps prendra toute sa place dans le cadre du projet VITAF dont l'objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté. La personne préposée au tiers-temps sera chargée du suivi technique et de l'accompagnement du PEI VITAF en phase fonctionnement. De plus, ce tiers-temps aura une mission pédagogique accrue de par sa proximité avec les élèves en lien avec le PEI.

Dans un contexte où l'ensemble de nos vignerons s'interroge sur l'adaptation de leur vignoble pour répondre aux contraintes climatiques, sociétales mais aussi économiques, nous ne pouvons qu'appuyer notre soutien à ce projet pour lequel nous nous sommes déjà pleinement engagés lors de sa phase émergence. Par conséquent nous ne pouvons qu'apporter également notre soutien à ce tiers-temps, garant du bon déroulement/suivi de la phase fonctionnement.

L'agroforesterie est un thème fort pour lequel nous ne pouvons que regretter le manque de références en la matière dans notre région et qui demande une évolution nécessaire de notre cahier des charges. Nous souhaitons avant tout nourrir les réflexions sur ce sujet, expérimenter, échanger etc. avec l'ensemble de nos vignerons ; ce qui nous permettra par la suite de partager des références utiles à toute la filière viti-vinicole souhaitant s'engager dans une démarche de transition écologique.

L'ODG Saint-Véran s'engage à mobiliser ses expertises et compétences pour appuyer le tiers-temps dans ses missions.

Kévin TESSIEUX



22 FEV. 2022

N°

Service Économie Agricole

Affaire suivie par : Bertrand FRECHOT
Tél : 03 86 48 42 37
dtd-sea@yonne.gouv.fr

Auxerre, le 16 février 2023

La directrice

à

Monsieur le directeur de l'EPPLEPPA
AgroBioCampus de Davayé
Rue des Ponceclys
71960 Davayé

Objet : Lettre de soutien à la demande d'un tiers temps d'animation pour le partenariat européen d'innovation VITAF dans sa phase fonctionnement

Vous avez porté en 2022 le partenariat européen d'innovation (PEI) d'agroforesterie en viticulture « VITAF », dans sa phase émergence. Les actions réalisées et la poursuite du programme ont été présentées lors du séminaire de clôture le 30 janvier 2023.

Au regard des actions envisagées et de la volonté de les étendre aux autres départements bourguignons, j'apporte mon soutien au PEI « VITAF » dans sa phase fonctionnement. Le projet, qui vise à apporter des réponses aux adaptations au changement climatique s'inscrit pleinement dans les enjeux de transition écologique.

Dans ce cadre, il apparaît que votre demande d'un tiers-temps d'animation déposée auprès de la DGER et de la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté puisse obtenir une réponse favorable, en vue de poursuivre le travail initié en 2022 et le développement de partenariat avec les acteurs concernés.

Mon service d'économie agricole, en lien avec celui de la DDT de Saône-et-Loire, s'engage à mobiliser ses expertises et compétences en participant aux diverses réunions tout au long du projet.

Manuella INES



Jean-Philippe LACHAIZE
Directeur de l'EPPLEPPA Mâcon Davayé
ABC Davayé
Rue des Ponceclys
71960 Davayé

Fait à Davayé, le 23 février 2023

Objet : Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

Je soussignée Céline POULIN, Présidente du Vinipôle Sud Bourgogne, apporte mon soutien au projet de tiers-temps d'AgroBio Campus Davayé. Ce tiers-temps prendra toute sa place dans le cadre du projet VITAF dont l'objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté. La personne préposée au tiers-temps sera chargée du suivi technique et de l'accompagnement du PEI VITAF en phase fonctionnement. De plus, ce tiers-temps aura une mission pédagogique accrue de par sa proximité avec les élèves. Les élèves pourront aisément participer à la plantation d'arbres et à l'entretien de la parcelle en agroforesterie présente sur le lycée.

Le Vinipôle Sud Bourgogne s'engage à mobiliser ses expertises et compétences pour appuyer le tiers-temps dans ses missions. Cette collaboration avec l'AgroBioCampus Davayé et les autres organismes participant au projet assure un ancrage territorial indéniabla pour une valorisation des résultats réussie.

Céline POULIN

04 MARS 2022

96A

Service économie agricole et environnement des exploitations
Affaire suivie par : Elisa Betting
Tél : 03 80 29 43 31
mél : elisa.betting@cote-dor.gouv.fr

Dijon, le 28/02/2023

La directrice départementale des territoires

à

Monsieur le Directeur de l'EPLEFPA Mâcon Davayé
Agro-Bio Campus Davayé
46 Les Ponceclys
71 960 DAVAYE

Objet : Lettre de soutien à la demande d'un tiers-temps pour le Partenariat Européen d'Innovation PEI VITAF 2023-2026

Le projet d'agroforesterie en viticulture VITAF porté par votre structure est un projet de territoire structurant et contribuant à la transition écologique. Son objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté et d'acquiescer des références. Il s'agit ainsi d'un projet innovant, qui va permettre de maintenir et d'enrichir le réseau d'acteurs intéressés par l'agroforesterie en viticulture et de renforcer l'ancrage économique de la vitiforesterie sur le territoire.

Votre demande d'un tiers-temps d'animation déposée en 2023 auprès de la DGER et de la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté montre votre envie de poursuivre vers une solide mise en œuvre des actions de ce projet impliquant de nombreux partenaires. C'est pourquoi il me paraît essentiel que votre demande puisse obtenir une réponse favorable.

La directrice départementale
des territoires


Florence LAUBIER

22 FEV. 2022

N°

Service Économie Agricole

Auxerre, le 16 février 2023

La directrice

Affaire suivie par : Bertrand FRECHOT
Tél : 03 86 48 42 37
ddt-sea@yonne.gouv.fr

Monsieur le directeur de l'EPLEFPA
AgroBioCampus de Davayé
Rue des Ponceclys
71960 Davayé

Objet : Lettre de soutien à la demande d'un tiers temps d'animation pour le partenariat européen d'innovation VITAF dans sa phase fonctionnement

Vous avez porté en 2022 le partenariat européen d'innovation (PEI) d'agroforesterie en viticulture « VITAF », dans sa phase émergence. Les actions réalisées et la poursuite du programme ont été présentées lors du séminaire de clôture le 30 janvier 2023.

Au regard des actions envisagées et de la volonté de les étendre aux autres départements bourguignons, j'apporte mon soutien au PEI « VITAF » dans sa phase fonctionnement. Le projet, qui vise à apporter des réponses aux adaptations au changement climatique s'inscrit pleinement dans les enjeux de transition écologique.

Dans ce cadre, il apparaît que votre demande d'un tiers-temps d'animation déposée auprès de la DGER et de la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté puisse obtenir une réponse favorable, en vue de poursuivre le travail initié en 2022 et le développement de partenariat avec les acteurs concernés.

Mon service d'économie agricole, en lien avec celui de la DDT de Saône-et-Loire, s'engage à mobiliser ses expertises et compétences en participant aux diverses réunions tout au long du projet.

Manuela INES





**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires**

à

M. Jean-Philippe LACHAIZE
Directeur de l'EPLFFPA ABC Davayé
Rue des Poncétys
71960 Davayé



Nathalie DELARA, Chargée de mission
Service économie agricole
ddt.coagr@saone-et-loire.gouv.fr

Frédéric REVEL, Adjoint au chef de service
Service Urbanisme et Appui aux territoires
ddt.uat@saone-et-loire.gouv.fr

Tél : 03 85 21 28 00

Mâcon, le 9 FEV. 2023

Le directeur départemental

à

Monsieur le Directeur de l'EPLFFPA
AgroBioCampus de Davayé

Objet : lettre de soutien à la demande d'un tiers-temps d'animation pour le partenariat européen d'innovation PEI VITAF 2023-2026

Le projet d'agroforesterie en viticulture, projet VITAF porté par votre structure, est issu d'un atelier des territoires piloté par le pôle d'équilibre territorial et rural Mâconnais Sud Bourgogne et les services de l'État, DREAL et DDT.

Ce projet d'une filière agricole dynamique sur le territoire contribue à la transition écologique et répond pleinement aux objectifs du projet de territoire en cours d'élaboration.

La DDT de Saône-et-Loire accompagne ainsi votre initiative depuis 2021 tant pour son intérêt économique que pour sa participation au projet du territoire.

Lors du séminaire de clôture de la phase d'émergence du projet VITAF le 30 janvier 2023, vous avez présenté la suite envisagée pour la mise en œuvre des actions.

Dans ce cadre il me paraît essentiel que votre demande d'un tiers-temps d'animation déposée en 2023 auprès de la DGER et de la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté puisse obtenir une réponse favorable car cela permettrait de garantir une solide mise en œuvre de ce projet impliquant de nombreux partenaires viticoles.

**Pour le directeur départemental,
la directrice adjointe**

Bénédicte CRETIN

37 boulevard Henri Dunant - CS 80140
71040 MÂCON Cedex
Tél : 03 85 21 28 00

Fait à Davayé, le 8 mars 2023

Objet : Lettre de soutien au tiers-temps pour le PEI VITAF

Je, soussignée, Cécile Neihouser, Directrice du CFFPA Viti-Cap-Formations, apporte mon soutien au projet de tiers-temps d'Agro-Bio-Campus Davayé.

Ce tiers-temps prendra toute sa place dans le cadre du projet VITAF dont l'objectif est de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie en viticulture sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté. La personne préposée au tiers-temps sera chargée du suivi technique et de l'accompagnement du PEI VITAF en phase de fonctionnement. De plus, ce tiers-temps aura une mission pédagogique accrue de par sa proximité avec les apprenants. Ceux-ci pourront aisément participer à la plantation d'arbres et à l'entretien de la parcelle en agroforesterie présente sur le lycée.

Pour le CFFPA, outre le fait de répondre aux exigences du Ministère de l'Agriculture et Souveraineté Alimentaire à « enseigner à produire autrement » et « faire face au changement climatique », le programme VITAF permet à nos apprenants en Brevet de Technicien Supérieur Agricole – Viticulture et Œnologie, ainsi que les futurs exploitants qui suivront une formation au Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole – Viticulture Œnologie, d'appréhender de nouvelles techniques et perspectives de conduite de leur vignoble, innovantes et durables.

L'animation par un tiers-temps de ce projet est indispensable pour coordonner les actions et travaux mais surtout diffuser les résultats qui seront issus de ces parcelles, auprès de nos apprenants comme de l'ensemble de la filière.

Le CFFPA VitiCap Formation s'engage à mobiliser ses expertises et compétences pour appuyer le tiers-temps dans ses missions. Cette collaboration avec l'Agro-Bio-Campus Davayé et les autres organismes participant au projet assure un ancrage territorial indéniable pour une valorisation réussie des résultats.

Cécile Neihouser

Directrice du CFFPA Viti-Cap-Formations